

Plan d'embauche et d'investissements pour la NGI France

Guy Wormser

Directeur de l'Institut des Grilles du CNRS

Version 1. 26 Janvier 2009

1. Plan d'embauches

Le présent document détaille la liste des 19 postes permanents à affecter à la grille nationale de production sur les années 2009-2010-2011 pour pérenniser les ingénieurs embauchés depuis de nombreuses années sur contrats temporaires, le plus souvent européens (Contrats EGEE, EGEE-II, EGEE-III) et dont l'expertise est indispensable pour le fonctionnement et le développement de la grille. Ces postes se répartissent en quatre catégories : opération, formation, support et développement des applications, fonctions centrales.

Le calendrier de recrutement des postes donnés ci-dessous est dicté principalement par le statut des agents concernés. Il convient de recruter en priorité ceux dont le contrat temporaire expire en 2010.

Suite à une rencontre tenue le 17 Décembre avec la Présidente du CNRS Catherine Bréchignac, le scénario proposé pour la consolidation de la grille française est le suivant :

- a) le comité de pilotage **décide de ne pas créer une nouvelle structure à personnalité morale** (comme une société civile ou un GIP) mais **confie au CNRS le soin d'héberger la NGI France**.
- b) Le CNRS s'engage à fournir l'essentiel de ces 19 postes demandés et les affecte à **l'Institut des Grilles du CNRS, représentant mandaté par le Comité de Pilotage national auprès de la structure européenne EGI.org**. Les autres organismes partenaires peuvent soit pérenniser leur propre personnel temporaire par des postes permanents internes (démarche déjà engagée au CEA) ou conclure un accord avec le CNRS pour que du personnel soit affecté pour leur compte dans une unité mixte via l'Institut des grilles.
- c) **Les postes pérennisés seront affectés à l'Institut des Grilles** et seront redistribués dans les laboratoires participants mais pas nécessairement dans leur laboratoire actuel. Il pourra être en effet nécessaire de regrouper certaines fonctions centrales ou supports applicatifs ou de se rapprocher de la structure EGI.org si celle-ci est située en France. Une convention entre l'IDG et les laboratoires fixera les modalités pratiques relatives à la gestion du personnel qui devra rester au plus près des laboratoires.
- d) **L'Institut des Grilles du CNRS rapportera régulièrement devant le Comité de Pilotage national** du bon fonctionnement de la grille française et de l'affectation du personnel dans les différentes unités.

Tableau de recrutement

Poste	Type	Année	Expert	Affectation actuelle
1	Opération	2009	C. L'Orphelin	CC_IN2P3
2	Opération	2009	Osman Aidel	CC_IN2P3
3	Opération	2009	Y. Cardenas	CC_IN2P3
4	Opération	2010	V. Mendoza	LPNHE/GRIF
5	Opération	2009	E Medernach	LPC
6	Fonctions centrales	2009	G. Cessieux	UREC
7	Applications Sciences terre	CDD2009/P2011	Départ M. Petitdidier	IPGP/IPSL
8	Applications Sciences Vie	2009	R. Texier	I3S
9	Fonctions centrales	CDD2009/P2011	Développement middleware ; contrôle central	CC_IN2P3
10	Fonctions centrales	2010	C. Barbier	LAPP
11	Applications Sciences de la Vie	2010	J. Salzemann	LPC
12	Fonction centrale/sécurité	2010	Dorine Fououssong	LPC
13	Formation	2009	Virginie Dutruel	CC_IN2P3
14	Applications	CDD2009/P2011		LAL
15	Applications Sciences de la vie	2009	Alexis Michon	IBCP
16	Opérations GRIF	CDD2009/P2011		LAL
17	Opération/applications	2010	Mohammed Airaj	IRFU
18	Opération	2011	Christelle Eloto	IBCP
19	Gestion	2010	M. Pellen	IDG

Le calendrier des postes à pérenniser est donc le suivant :

- 8 doivent être ouverts en 2009

- 6 doivent être ouverts en 2010
- 5 doivent être ouverts en 2011 dont 4 doivent être précédés de l'ouverture d'un CDD en 2009

Nous proposons en effet pour les postes clés sans titulaires de recruter ces personnes sur CDD dès 2009 avec une date d'embauche fixée en 2011, afin de d'étaler les embauches dans le temps.

Ce tableau ne mentionne pas les CDD qui seront embauchés au titre du développement des nouveaux nœuds (voir ci-dessous)

Le poste 19 n'est pas une personne opérationnelle sur la grille mais la gestionnaire administrative de l'Institut des grilles et de la NGI France, un poste absolument indispensable)

2. Plan d'investissements

Ce plan, encore préliminaire surtout pour 2010 et au-delà et qui nécessitera un dialogue approfondi avec les partenaires locaux qui n'a pas encore pu avoir eu lieu partout, a pour but :

1) de créer des nouveaux nœuds importants de la grille de production dans des grands centres universitaires qui en sont aujourd'hui complètement dépourvus.

La motivation pour cela vient de la corrélation très forte toujours observée entre la création d'un nœud local et la forte montée en puissance du nombre d'utilisateurs locaux.

Cinq grands centres universitaires sont dans ce cas : Bordeaux, Lille, Toulouse, Rennes, Nancy.

Nous proposons de démarrer par deux centres en 2009 pour lesquels les contacts sont les plus avancés : Bordeaux et Lille, d'en traiter deux autres en 2010 et le dernier en 2011.

Il est important de noter que les ressources implantées bénéficieront à l'ensemble de la grille française et leur rythme d'implantation n'a pas à être relié avec la progression du nombre d'utilisateurs locaux.

- 2) De développer des nœuds existants **pour leur donner une ouverture pluridisciplinaire très largement supérieure à ce qui existe sur le nœud actuel.** Les premiers centres avec lesquels nous souhaitons travailler en 2009 sont ceux où les contacts locaux sont les plus développés pour cette ouverture et la montée en puissance correspondante: Marseille et Grenoble. Les autres sites à traiter en 2010 sont Montpellier, Nantes et Strasbourg. D'autres sites seront bien sûr à traiter et notamment les sites d'Ile de France.
- 3) **Un somme forfaitaire de 1 M€ est à prévoir pour la maintenance triennale de l'ensemble des nœuds.**
- 4) **Un accompagnement d'un CDD de 3 ans pour chaque opération majeure nouvelle,** est à prévoir soit 4 environ par an. Le budget nécessaire est inclus dans le tableau ci-dessous.
- 5) Le tableau ci-dessous donne l'ordre de grandeur de l'investissement matériel total à prévoir, soit 18,5 M€ sur 5 ans, indépendamment de la répartition entre les sources de financement nationales, universitaires, et en provenance des collectivités territoriales qui feront l'objet d'accords spécifiques à chaque opération.

Tableau pluriannuel d'investissements (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Nouveaux grands noeux						
Bordeaux	0,5	0,5	0,5			1,5
Lille	0,5	0,5	0,5			1,5
Toulouse		0,5	0,5	0,5		1,5
Rennes		0,5	0,5	0,5		1,5
Nancy			0,5	0,5	0,5	1,5
Ouverture disciplinaire nœuds existants						
Marseille	0,5	0,4				0,9
Grenoble	0,5	0,4				0,9
Montpellier		0,5	0,4			0,9
Nantes		0,5	0,4			0,9
Strasbourg			0,5	0,4		0,9
Ile de France	0,2	0,2	0,3	0,5	0,3	1,5
Maintenance Triennale	1	1	1	1	1	5
Total	3,2	5,0	5,1	3,4	1,8	18,5